



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Commune de La Boissière-Ecole**  
Département des Yvelines

L'An Deux Mil Vingt Six, le Dix Sept Avril à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence d'Anne-Françoise GAILLOT

Présents : Mmes et MM. S. BARRILLIER MARINI ; M. BRAUD ; A. COËR ; P. CRESSIAUX ; F. DAUDE ; V. DEMESSENCE ; L. FOIRIEN ; AF. GAILLOT ; P. LE MENN ; F. MERCIER ; S. MERRIEN ; MC. REMY ; S. LISCIC.

Absents : F. RISTERUCCI donne pouvoir à S. MERRIEN ; N. DOUMENG donne pouvoir à F. MERCIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne COER a été élue secrétaire de séance.

### Liste des délibérations

- **Délibération n°2026/04/01 Approbation du CFU 2025**  
Approuvée par 12 voix Pour et 2 abstentions
- **Délibération n°2026/04/02 Affectation de résultat 2025**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/03 Vote des 3 taxes directes 2026**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/04 Vote du budget primitif 2026**  
Approuvée par 14 voix Pour et 1 abstention
- **Délibération n°2026/04/05 Subvention société de chasse**  
Approuvée par 14 voix Pour et 1 abstention
- **Délibération n°2026/04/06 Subvention La Boissière en Fête**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/07 Subvention L'Amicale Sports et Loisirs**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/08 Subvention La Chouett'Bibliothèque**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/09 Subvention L'Association Atout Pattes**  
Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 28 avril 2026.

Le Maire,  
Anne-Françoise GAILLOT.

